

Politique de développement social

DE LA MRC DE MÉKINAC



Pour **harmoniser** les **forces** du territoire...
parce que nous y croyons



Recherche et rédaction :

Angèle-Anne Brouillette
et les membres du comité de coordination

Graphisme :

Ôze publicité

Impression :

Imprimage

Partenaires financiers :

Emploi-Québec
Centraide Mauricie
MRC de Mékinac
Centre local de développement Mékinac
Commission scolaire de l'Énergie
Députée provinciale madame Julie Boulet

Crédits photos de la page couverture avant :**De haut en bas, de gauche à droite :**

Geneviève Massicotte
Claude Bernier
Claude Bernier
Steeve Deschênes (Réserve faunique du Saint-Maurice)

Crédits photos de la page couverture arrière :**De haut en bas, de gauche à droite :**

CLD Mékinac
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan
Municipalité de St-Adelphe
CLD Mékinac

Table des matières



Message du préfet	4
Présentation	5
 I- Introduction	6
1.1 Le contexte	6
1.2 En Mauricie	6
1.3 Dans Mékinac	7
1.4 Méthode de travail	8
 II- Cadre de référence	9
2.1 La définition du développement social	9
2.2 Une politique de développement social	9
2.3 Les objectifs de la Politique de développement social de Mékinac	10
2.4 Les valeurs	10
2.5 Les approches	11
 III- Les principes	12
Participation sociale	12
Qualité de vie	12
 IV- Les grandes orientations	13
Orientation 1	
<i>Favoriser l'accessibilité aux services, aux programmes et à l'information</i>	14
Orientation 2	
<i>Soutenir le dynamisme du territoire</i>	16
Orientation 3	
<i>Favoriser le développement des capacités et des potentiels des individus et des collectivités</i>	18
 V-Mise en œuvre de la politique et mécanismes de suivi	20
 Remerciements	21
Membres du Comité territorial de développement social	22

Message du préfet



La MRC est fière de vous présenter la Politique de développement social de Mékinac. Par la publication de cette politique, la MRC reconnaît l'importance de la vie sociale et exprime clairement sa volonté d'appuyer son développement.

La démarche d'élaboration de la Politique a permis de bien cerner les problématiques vécues et d'évaluer les pistes d'action potentielles. Élaborée à partir de la mise en commun des statistiques socio-économiques de Mékinac et des différentes consultations, cette politique convie les élus, les dirigeants d'organismes et les citoyens à travailler ensemble afin d'atteindre les objectifs fixés.

Elle vise à soutenir les initiatives en développement social et à favoriser l'émergence d'actions susceptibles d'améliorer la qualité de vie et de susciter une meilleure participation sociale. Fruit des diverses consultations, la politique continuera à évoluer, année après année, afin de mieux s'adapter aux réalités du territoire.

Cette politique répond aux besoins et aux priorités exprimés. Elle constitue un outil de référence pour les élus et servira à bonifier leurs décisions. Les dirigeants d'organisme pourront également s'en inspirer dans l'élaboration de leur plan d'action.

Enfin, la Politique de développement social se distingue par son caractère novateur qui implique un engagement de toute la collectivité. Cet engagement de tous est un gage de succès pour l'avenir.

André C. Veillette

Préfet

Présentation



La Politique de développement social de la MRC Mékinac constitue une initiative qui vise à valoriser et à bonifier les compétences et les initiatives existantes sur le territoire de la MRC. Les échanges qui ont été menés tout au long de la démarche montrent une préoccupation quant à l'accessibilité aux services de proximité, à la capacité des citoyens (nes) de participer à la vie de leur territoire ainsi qu'à la connaissance et la reconnaissance de Mékinac. La Politique de développement social de Mékinac vise à favoriser et à susciter des façons de faire dans chacun des organismes, institutions et municipalités du territoire qui s'harmonisent avec les valeurs, les approches et les grands principes privilégiés en développement social.

Pour plusieurs aspects, la cadre de travail et le document en lui-même proposent tout d'abord une relecture du développement : les indicateurs économiques ne constituent plus les références uniques pour mesurer le bien-être individuel et collectif des citoyens (nes). La Politique propose donc implicitement une nouvelle échelle de priorités et un déplacement du sens qui vont permettre d'ajuster certaines pratiques et quelques façons de faire afin de trouver des alternatives concrètes qui feront consensus au sein de la MRC de Mékinac.

La Politique de développement social ne comporte aucune obligation et aucune contrainte particulière. C'est cependant tout à l'avantage des différents partenaires du territoire de Mékinac de prendre connaissance et de tenir compte des grandes orientations contenues dans ce document puisque la démarche a permis la rencontre de plus de 80 personnes, membres d'organismes et citoyens (nes).

La responsabilité de favoriser et d'améliorer la qualité de vie et la participation sociale des citoyens (nes) du territoire n'incombe pas qu'à un groupe. Tous les acteurs du territoire doivent être mis à contribution pour continuer d'animer le milieu : les élus, les membres d'organismes et d'institutions et les citoyens (nes) eux-mêmes. Cette politique de développement social constitue donc un outil leur permettant de guider et d'orienter l'action en faveur du développement social dans Mékinac.



1.1

Le contexte

Le développement social est une notion relativement récente dans l'analyse et la compréhension du développement. Le contexte socio-politique au Québec dans les années 1990 a permis la plus large diffusion des préoccupations entourant le développement social. La fin de l'État-providence et la réorganisation des services par l'État québécois ont mis en lumière les conditions de vie difficiles de certains groupes au Québec et par ailleurs, le besoin de revoir les façons de faire du développement dans un contexte de rationalisation des services publics.

1.2

En Mauricie

À l'hiver 1997, plus de deux cents personnes de la région de la Mauricie, à l'initiative du Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) et de la Régie régionale Mauricie – Bois-Francs, se réunissent à Grand-Mère dans le cadre d'un premier Forum sur le développement social. On y trouve des personnes de toutes les municipalités régionales de comté (MRC) de la région. Les enjeux importants qui ressortent des discussions sont : la lutte contre la pauvreté, le renouvellement des pratiques d'intervention et la nécessité d'harmoniser les actions locales et régionales, la participation sociale et le lien entre le développement social et économique.

Par la suite, le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM), la Régie régionale, le ministère des Régions, celui de la Solidarité sociale et le Conseil régional des partenaires pour le marché du travail se concertent pour élaborer une





1.3

Dans Mékinac

entente spécifique en matière de développement social, entente signée au mois de septembre 1999. Cette dernière, qui a été renouvelée au mois d'avril 2006 sous l'égide de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie, avec l'ajout de plusieurs partenaires comme Centraide Mauricie, le ministère des Transports, le ministère de l'Éducation et l'Université du Québec à Trois-Rivières, a pour objectif de contribuer à la lutte à la pauvreté et de soutenir les initiatives qui visent à trouver des façons d'améliorer les problématiques sociales.

Toute cette mouvance, additionnée à des initiatives locales, a suscité par la suite l'émergence de plusieurs projets dans la région de la Mauricie. À ce propos, il est pertinent de souligner ici la création récente de deux politiques de développement social, une pour la Ville de Trois-Rivières et une autre pour la MRC de Maskinongé.

Le Comité territorial de développement social Mékinac est issu d'une rencontre tenue en décembre 2002, laquelle avait spécifiquement pour but de créer un large regroupement visant à encourager les initiatives de développement social sur le territoire de la MRC de Mékinac. Des intervenants provenant des différents milieux (organismes communautaires, municipalités et institutions diverses) avaient participé à cette rencontre.

Aujourd'hui, le Comité territorial de développement social Mékinac regroupe plus de trente personnes représentant presque autant d'organismes et d'institutions oeuvrant sur le territoire de la MRC de Mékinac. Son mandat est de donner de la cohérence et de bonifier les initiatives qui se font en matière de développement social dans la MRC de Mékinac.

Parmi les initiatives entreprises par le Comité territorial de développement social Mékinac, mentionnons :

- La réalisation de la semaine Mékinac visant à développer le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens (nes) résidant dans le territoire de la MRC.
- La réalisation de démarches visant à assurer une vigie sur les écoles de village du territoire.



1.4

Méthode de travail

L'une des conditions de réussite de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social repose sur l'adhésion au projet des différents acteurs sociaux, économiques, politiques et culturels intervenant sur le territoire de la MRC. Des membres du Comité territorial ont rencontré le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie ainsi que d'autres organismes oeuvrant sur le territoire afin de leur expliquer le projet. Les élus du territoire ont aussi formulé leur appui au projet par voie de résolution dans presque toutes les municipalités et au Conseil des maires de la MRC, le 15 juin 2005.

La Politique de développement social est le fruit du travail des membres du Comité territorial de développement social Mékinac. Après avoir mis en commun les statistiques socio-économiques de Mékinac, ils ont rencontré plus de 80 personnes dans le cadre des consultations entreprises afin de connaître l'état du développement social sur le territoire. Des consultations ont tout d'abord été menées auprès des membres d'organismes ou des entrepreneurs qui ont été sélectionnés pour leur apport dans l'un ou l'autre des secteurs suivants :

- | | | |
|----------------------|-----------------------|-------------|
| • Famille | • Emploi | • Santé |
| • Jeunesse | • Entrepreneuriat | • Éducation |
| • Loisirs et Culture | • Services collectifs | |

Pour que cette politique soit à la fois vivante et adaptée aux besoins des citoyens (nes), les membres du Comité territorial ont aussi réalisé une deuxième vague de consultations avec les citoyens (nes) des dix municipalités.

Chaque étape a été validée par les membres du Comité territorial de développement social Mékinac.





2.1

La définition du développement social

Le développement social est un « ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels des individus et des collectivités » (Bernard et al. 2002). Le souci permanent est de susciter une plus grande participation à la vie de la communauté et de favoriser l'amélioration du cadre, des conditions et de la qualité de vie des citoyens (nes).

2.2

Une politique de développement social

La Politique de développement social s'apparente à un schéma d'aménagement qui vise à doter la MRC d'une vision d'un développement intégré et durable appliquée au domaine social. La Politique de développement social s'appuie sur la participation des citoyens (nes), laquelle passe par :

- l'emploi (le travail rémunéré étant un mode fondamental de participation sociale)
- les études (tant pour les jeunes que pour les adultes)
- le bénévolat et l'entraide (à travers l'implication dans les activités culturelles, de loisirs et de sports)
- l'investissement humain ou financier (dans une entreprise ou dans un projet communautaire)
- l'engagement (dans des institutions, organismes et associations du territoire)



Photo : Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan



2.3

Les objectifs de la Politique de développement social de Mékinac

La Politique de développement social de la MRC de Mékinac a essentiellement pour objectif de dégager des grands principes et les principales orientations visant l'amélioration de la qualité de vie des citoyens (nes) résidant dans la MRC et de susciter une meilleure participation au développement de leur propre milieu de vie.

La Politique de développement social est aussi un outil permettant aux différents acteurs, organismes et institutions du territoire de créer une cohérence autour de leurs actions. À terme, la Politique de développement social vise principalement à favoriser et à susciter des façons de faire dans chacun des organismes, institutions et municipalités du territoire qui s'harmonisent avec les valeurs, les principes et les approches en développement social.

2.4

Les valeurs

Les valeurs que sous-tend la démarche d'élaboration de la Politique de développement social sont les suivantes :

• **Collaboration et partenariat :**

Fait référence à la capacité à reconnaître les expertises, les compétences et les juridictions de chacun des acteurs engagés dans la démarche. La base du travail en collaboration et en partenariat est la confiance et l'harmonie.

• **Transparence :**

Cette notion implique un partage d'information d'un partenaire à un autre. Afin de favoriser une meilleure vie démocratique, les décisions prises par les intervenants doivent en effet recueillir un large consensus.

• **Développement durable :**

Les décisions prises maintenant doivent assurer le développement et une réponse aux besoins des citoyens (nes) d'aujourd'hui sans compromettre ceux de demain.

Les approches

Les approches font référence à des façons d'aborder une question, à des manières de faire. Elles ont été privilégiées pour l'élaboration de la Politique et serviront de cadre pour l'actualisation de la démarche. En d'autres mots, on pourrait très certainement comparer les approches à différentes lunettes permettant d'envisager les problématiques sociales. Elles ont pour objectif de moduler les prises de décisions en développement.

- **L'approche inter-sectorielle :**

Les grands secteurs et les divers milieux du territoire de Mékinac ont été et seront sollicités pour travailler ensemble sur un objectif commun.

- **L'approche territoriale :**

Les intervenants des différents milieux des dix municipalités de la MRC de Mékinac ont été et seront sollicités pour travailler ensemble sur un objectif commun.

- **L'approche populationnelle :**

Les citoyens (nes) constituent la force vive du territoire. Les principaux acteurs du milieu souhaitent travailler en collaboration et en partenariat avec la population.





Les deux principes suivants¹ constituent la raison d'être de la démarche d'élaboration de la Politique de développement social. Ils devraient continuer à animer les préoccupations des différents acteurs du territoire afin de permettre aux citoyens (nes) d'être partie prenante de la vie de Mékinac.

Participation sociale

La participation sociale est l'expérience personnelle des citoyens (nes) au fonctionnement démocratique de leur environnement et de leur milieu de vie. Les lieux de participation sociale sont nombreux et diversifiés; ils permettent aux citoyens (nes) d'apprendre à s'éloigner de leurs intérêts individuels pour s'engager sur les enjeux communs.

Qualité de vie

La qualité de vie d'une population se construit à partir de plusieurs éléments. L'ensemble des services offerts aux citoyens (nes) devient l'une des premières sources de satisfaction. Une communauté où l'environnement répond aux besoins gagne en attrait tant pour fidéliser ses citoyens (nes) que pour attirer des entreprises, des travailleurs (ses), une population immigrante ou de nouvelles familles.

¹ Définitions du Consortium en développement social de la Mauricie.



Photo : Parc St-Jean-Optimiste, Municipalité de Ste-Thérèse



Les grandes orientations proposent des voies à suivre et constituent le cœur de la Politique de développement social de la MRC de Mékinac. Les consultations sectorielles et citoyennes et les échanges qui ont eu lieu tout au long de la démarche d'élaboration de la Politique ont révélé un large consensus quant à la perception des principaux enjeux et des défis à relever. Les grandes orientations de la Politique de développement social émergent de ce consensus.



Photo : François Hébert



Orientation 1

Favoriser l'accessibilité aux services, aux programmes et à l'information

L'accessibilité fait référence à la mise en disponibilité des conditions nécessaires permettant l'accès aux services collectifs, à l'information et aux programmes sur le territoire.

L'accessibilité comporte aussi une notion liée à la conformité et à l'adéquation des services avec les besoins de la population. L'accessibilité est généralement favorisée par l'information et la communication.

L'accessibilité est favorisée lorsque les citoyens (nes) de tous âges se sentent en sécurité sur le territoire, car ils peuvent profiter sans restriction des services offerts.

Pour favoriser l'accessibilité, les moyens qui pourraient être mis en œuvre sont les suivants :

- Favoriser les liens avec l'initiative de la création des réseaux locaux de santé afin de tenir compte des grands objectifs et des moyens mis en œuvre par les différents partenaires.
- Mettre en place des mécanismes permettant d'assurer une vigilance favorisant la pérennité du transport collectif de Mékinac et le développement de ce service.
- Consolider ou mettre en commun des moyens d'information et de communication permettant de créer une synergie autour des activités, des programmes et des services proposés par les organismes et les institutions de Mékinac.
- Assurer une vigilance par rapport à la sécurité des personnes sur le territoire.
- Consolider et développer des mécanismes et des réflexes afin d'assurer une vigilance préventive à l'égard de la sauvegarde des services de proximité et favoriser le développement de nouveaux services.



Pratique exemplaire :

• Transport Collectif de la Corporation de transport adapté Mékinac

« Le projet Transport Collectif de la CTAM a pour mission d'élargir le bassin de population ayant accès à du transport collectif en optimisant l'utilisation des infrastructures en place. Le projet permet à tous, et plus particulièrement à ceux qui n'ont pas de voiture, d'avoir accès aux services, à l'emploi et à la formation. Il permet de briser l'isolement et de maintenir les personnes dans leur communauté. » (CATM)





Orientation 2

Soutenir le dynamisme du territoire

Un territoire est dynamique lorsqu'il fait place aux jeunes, aux aînés, aux travailleurs et aux nouveaux résidents.

Un territoire est dynamique lorsqu'il fait place à la diversité, qu'il est ouvert et valorise les nouvelles initiatives.

Un territoire est dynamique lorsqu'il met l'accent sur ses forces et ses ressources.

Un territoire est dynamique lorsque sa population et ses leaders y développent un sentiment d'appartenance.

Un territoire est dynamique lorsqu'on favorise une mobilisation commune autour d'objectifs largement partagés.

Pour soutenir le dynamisme du territoire, les moyens qui pourraient être mis en œuvre sont les suivants :

- Bonifier, mettre en valeur, diversifier et répartir sur l'ensemble du territoire l'offre de services, de programmes et d'activités de loisirs et de culture.
- Consolider ou mettre en commun des moyens d'information et de communication permettant de créer une synergie autour des activités, des programmes et des services proposés par les organismes et les institutions de Mékinac.
- Favoriser la mise en place d'une structure et d'un mécanisme d'accueil pour les nouveaux résidents (es).
- Montrer le pouvoir d'attraction du territoire en valorisant l'apport des nouveaux résidents (es).
- Favoriser l'intégration et l'apport des nouveaux résidents (es) en les faisant connaître à leur communauté d'accueil.
- Susciter un sentiment d'appartenance à Mékinac en créant ou en mettant en valeur des événements qui permettraient aux citoyens (nes) de toutes les municipalités de se réunir.



- Susciter un sentiment d'appartenance en mettant en place des moyens d'information pour et par les citoyens (nes) de Mékinac.

- Profiter des événements pan-qubécois et de ses infrastructures existants pour permettre aux citoyens (nes) de se réunir.

Ex. : Semaine de la Famille, Fête des voisins, Réseau Villes et Villages en santé, etc.

Pratiques exemplaires :

• Nombreux festivals et activités sur le territoire

Ces événements sont nombreux sur le territoire de Mékinac. Ils permettent aux citoyens (nes) de se retrouver et de développer un sentiment d'appartenance à leur communauté. Ex. : St-Adelforce, Festival des pompiers, Talent Show, Festival Western de St-Tite, etc.

• Réseau en Loisirs Mékinac

« La mise sur pied d'un Réseau en loisirs se veut avant tout un lieu d'échange, de concertation, de collaboration, de mise en commun axé prioritairement sur l'action. C'est une occasion de briser l'isolement des bénévoles, des comités et des élus. Cette coopération entre municipalités et les différents partenaires permet de réaliser des projets qui ne sont viables qu'à la condition de rejoindre le plus grand nombre de municipalités. » (Réseau en loisirs Mékinac)

• Politiques culturelles (Maskinongé, Trois-Rivières, La Tuque, Shawinigan, Nicolet-Yamaska)

La culture permet aux citoyens (nes) de créer un lien d'appartenance avec le territoire. Elle permet aussi aux citoyens (nes) de se retrouver autour d'activités qui enrichissent leur qualité de vie. La mise en place de politiques culturelles permet aux différents intervenants de connaître les priorités et les orientations des citoyens (nes) à l'égard de la vie culturelle de leur milieu.





Orientation 3

Favoriser le développement des capacités et des potentiels des individus et des collectivités

Favoriser le développement des capacités et des potentiels des individus et des collectivités, c'est mettre en place des mécanismes et créer des occasions pour développer la participation citoyenne, permettre aux citoyens (nes) de s'insérer professionnellement et d'initier des projets qui leur permettront de se réaliser et d'améliorer par eux-mêmes leur qualité de vie.

C'est aussi valoriser le développement de vision et d'objectifs communs sur le territoire.

C'est mettre en valeur les leaders du territoire, et ce, pour chacun des secteurs et des milieux.

Plusieurs des éléments qui permettent aux membres de la collectivité de développer leurs capacités et leurs potentiels sont de l'ordre du subjectif et de la perception. En bref, qu'est-ce qui nous permettrait d'avoir une meilleure confiance en nous-mêmes ?

Pour favoriser le développement des capacités et des potentiels citoyens, les moyens qui pourraient être mis en œuvre sont les suivants :

- Développer des moyens d'information et de communication adaptés afin de permettre aux citoyens (nes) d'avoir accès aux services pertinents de formation, d'intégration professionnelle, d'aide professionnelle, etc.
- Développer des mécanismes qui permettraient aux citoyens (nes) de participer à certaines décisions municipales.
- Valoriser les projets initiés par les citoyens (nes) des différentes municipalités : coopératives, événements culturels, etc.
- Valoriser les initiatives jeunesse et les activités inter-générationnelles.
- Permettre une meilleure visibilité du leadership mékinacois en mettant en valeur des mécanismes qui favorisent l'identification des leaders pour les différents secteurs du territoire.
- Soutenir le développement d'une vision commune dans Mékinac, notamment par le partage d'information sur le territoire.



Pratiques exemplaires :

• Coopérative de développement local Solidarité Montauban

Des citoyens (nes) de Montauban se sont regroupés pour animer, dynamiser le milieu et assurer une vigilance pour la sauvegarde des services de proximité. L'un de leur projet est la mise en place d'un lieu de rassemblement à vocation culturelle.

• Bulletin des Chenaux

Souvent cité en exemple dans les consultations menées auprès des membres d'organismes, mais aussi des citoyens (nes), le Bulletin des Chenaux est un journal mensuel qui est fait pour et par les citoyens et citoyennes des municipalités de la MRC des Chenaux.

• Le P'tit Bonheur à Saint-Camille

« Sa mission est de gérer un lieu de rencontres pour tous les groupes d'âges de Saint-Camille et de la région et de réaliser une programmation d'activités communautaires et culturelles (animations, conférences, expositions, formations, services alimentaires, spectacles). Cet espace est situé dans l'ancien magasin général du village. Il invite au quotidien les citoyens de Saint-Camille et de la région à tisser des liens au sein de la communauté. » (P'tit Bonheur)





La Politique de développement social est la politique de la MRC de Mékinac. L'ensemble des conseils municipaux de la MRC ont adopté des résolutions en faveur de la démarche; la MRC en est donc le porteur. Or, un ensemble de partenaires du territoire ont travaillé de concert, ont cru en la démarche d'élaboration de la Politique et souhaitent poursuivre le travail afin d'en assurer une mise en œuvre consensuelle. Voici le calendrier de suivi:

Comité de suivi

Le suivi de la Politique de développement social de la MRC de Mékinac sera assuré par le Comité territorial de développement social Mékinac.

Publication, promotion et mise en œuvre de la politique

Automne 2006

Présentation de la Politique lors d'un forum auquel les membres d'organismes et d'institutions, de même que les citoyens (nes), seront conviés.

Tournée des organismes visant à faire connaître les grandes lignes de la Politique. Chaque organisme sera invité à se positionner formellement par voie de résolution de leur conseil d'administration par rapport à la politique présentée.

Les organismes seront aussi invités à identifier des pistes d'action qui les concernent spécifiquement, de même que celles qui pourraient être menées en partenariat. L'engagement de tous les partenaires se traduit par l'établissement d'un plan d'action contenant les axes d'intervention et les pistes d'action adoptés par les intervenant (e) s de Mékinac.

Décembre 2006

Dépôt d'un plan d'action en développement social.

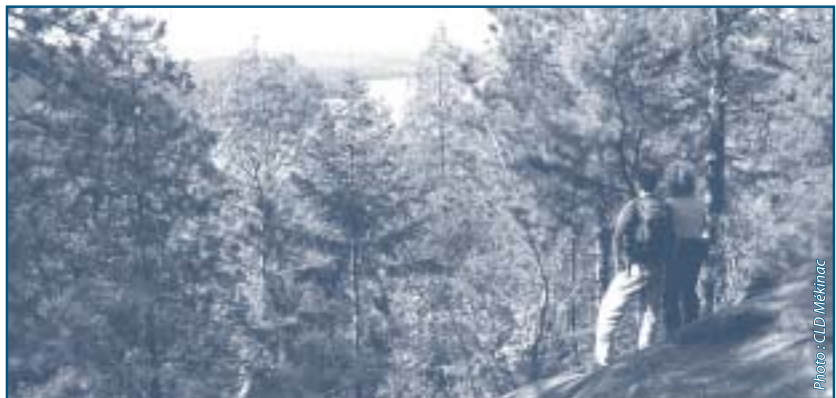


Photo : CLD Mékinac

Remerciements



La MRC de Mékinac tient à remercier les membres du Comité territorial de développement social Mékinac, plus particulièrement les membres du comité de coordination, les participants aux consultations sectorielles et citoyennes ainsi qu'Angèle-Anne Brouillette, agente de projet chargée de l'élaboration et de la rédaction de la Politique.

La MRC de Mékinac tient aussi à remercier les partenaires financiers qui ont rendu possible la réalisation de la Politique de développement social de la MRC de Mékinac : Emploi-Québec, Centraide Mauricie, la MRC de Mékinac, le Centre local de développement Mékinac, la Commission scolaire de l'Énergie et la députée provinciale madame Julie Boulet.



Membres du Comité territorial de développement social



En haut, de gauche à droite :
Guy Veillette, Angèle-Anne Brouillette,
Donat Gingras

En bas, de gauche à droite :
Julie Robillard, Julie Marchand, Lyne Baril

Étaient absents lors de la photo :
Claude Goudreault, Martin Lafrenière,
Jean-Claude Landry et Gilles Mercure

Membres

Christian Amyot
Johanne Carpentier
Marie-Andrée Carpentier
Micheline Cloutier
France Déry

Lise Gaudet
Nicole Hamel

Diane Jacob

France Lafleur
Linda Lafrenière
Alain Lampron

Lyne Marchand
Eric Poirier
Annie Proulx
Gisèle Renaud
François Roberge
Jean-Philip Tessier
Cécile Thériault

Gisèle Trudel

Sylvie Trudel
André C. Veillette
Réjean Veillette

Comité de coordination

Angèle-Anne Brouillette
Lyne Baril
Donat Gingras
Claude Goudreault
Martin Lafrenière (président)
Jean-Claude Landry

Julie Marchand
Gilles Mercure

Julie Robillard

Guy Veillette

Organismes

Carrefour Formation Mauricie
Carrefour Normandie St-Tite
Association Part-Égale Normandie
Centre d'action bénévole de Mékinac
Femmes de Mékinac
+ Conseil d'établissements
Centre de prévention suicide
Centre d'aide et de lutte contre
les agressions à caractère sexuel
Centre de la Petite Enfance
Les soleils de Mékinac
Maison des Jeunes L'Index
Chambre de commerce Mékinac
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan
Auto-Psy Normandie
Centre local de développement Mékinac
Maison de la Famille du G.E.N.P
Corporation de transport adapté Mékinac
Centre local de développement Mékinac
Partenaires action Jeunesse Mékinac
Consortium en développement social
de la Mauricie
Association québécoise de défense des
retraités et des pré-retraités du Québec
Le Périscope
Préfet de la MRC de Mékinac
OJA Volte-Face

Agente de projet
Centre local d'emploi de Ste-Thècle
Citoyen
Centre local d'emploi de Ste-Thècle
Commission scolaire de l'Énergie
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan
Centre local de développement Mékinac
Société d'aide au développement des
collectivités de la Vallée-de-la-Batiscan
Corporation de développement
communautaire Mékinac
Carrefour jeunesse-emploi Mékinac

